

# Formation AIPR opérateur personnel expérimenté

RIS36 – Risques Spécifiques

01/2025



Formation INTER ou INTRA

## DURÉE

1 jour (7h)

## PUBLIC

Personnel intervenant pour le compte de l'exécutant des travaux et chargé de conduire des engins parmi ceux mentionnés à l'annexe 4 de l'arrêté du 15/02/2012 ou suiveurs, ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT ...

## PRÉREQUIS

Les stagiaires doivent obligatoirement comprendre la langue française.

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Présentation, exercices théoriques, Jeux de mise en situation...

## EQUIPEMENTS & ENCADREMENT

Formation animée par un formateur professionnel, expert du sujet, actualisant régulièrement ses compétences techniques et pédagogiques.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de stage sera délivrée après un test de contrôle des connaissances. La base de données du test et la validation sont nationales.

Durée de validité de l'habilitation : 5 ans

## COÛT

Nous consulter pour devis

## REFERENCEMENT

Formacode :

CPF :

## LIEU

A Saint Fons ou sur le site du client

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT
- Réaliser l'examen QCM permettant la délivrance de l'A.I.P.R.

## CONTENU

- **Réglementation**
  - Statistiques accidents
  - Classification des réseaux
  - Réforme anti-endommagement
  - Métiers concernés
  - Personnel concerné
  - Délivrance de l'A.I.P.R.
- **Les réseaux**
  - Risques
  - Conséquences
  - Moyens de protection
- **Les règles de l'art**
  - Déroulement de chantier
  - Marquage piquetage
  - Affleurants
  - Positionnement des réseaux
  - Classes de précisions
- **Conduite à tenir en cas de sinistre**
  - Règle des 4A
- **Test de préparation au QCM**

Contact : Nathalie BIENFAIT 04 72 89 06 30 - Liliane BILE 04 72 89 06 19 - Rose Marie CAMPOY 04 72 89 06 29

Mail : [reglementation-inscription@interfora.fr](mailto:reglementation-inscription@interfora.fr)

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap au 04.72.89.06.26

[www.interfora-ifaip.fr](http://www.interfora-ifaip.fr)